



ANNEXE 1 : MODÈLE DE CALCUL DU PRIX DE REVIENT DE LAIT BIOLOGIQUE

Établi par : Wim Govaerts & Co cvba

Version : 01/10/2011

1. Modèle - paramètres

La ferme laitière avec laquelle le prix de revient est calculé, est une entreprise de vaches laitières biologique qui a besoin de peu d'apports, mais qui vise quand même une haute performance au niveau du rendement par hectare et par vache laitière.

Ceci est particulièrement souhaité dans un environnement flamand parce que le sol et les droits de production sont chers.

Nous prenons une entreprise avec 60 vaches laitières et son jeune bétail dans une étable à stabulation libre avec des stalles sur une superficie de 50 hectares, dont 6 ha de zone verte, 19 ha de pâturages de trèfles permanents, 15 ha de trèfles temporaires à faucher, 5 ha de céréales et 5 ha de maïs.

La rotation de la culture se compose
d'une première année de maïs,
ensuite, une année de céréales où on parsème du trèfle à la fin de l'été,
et après, trois années de prairie-trèfle

Nous partons d'une récolte suffisante et d'une production de lait de 7000 litres avec 4% de graisses et 3,4% de protéines par vache réellement livrés à la laiterie.

La traite livre ainsi annuellement 420000 litres de lait et le travail est fait par 1,5 ouvrier. Il s'agit d'une entreprise mari-femme, où la femme travaille à mi-temps à la ferme et soigne l'autre mi-temps pour la famille.

Méthode de calcul :

- Les frais d'intérêts sont calculés dans l'entreprise avec 4 % d'intérêts sur les fonds investis, que ce soient des fonds propres ou des fonds empruntés ;
- Les coûts de terrain représentent un intérêt de 3% sur la valeur estimée d'un terrain de 20000 euro par ha de pâturages permanents ou de 25000 euro par ha de terres arables et la zone verte est gratuite.
- Les coûts du travail sont calculés sur la base du salaire comparable publié par le Boerenbond et indexé avec la situation actuelle estimée, c.-à-d. 40344 euro par ouvrier par an.
- Le coût de revient est corrigé avec les revenus ne venant pas du lait comme les primes reçues, la vente de matériel d'élevage ou l'augmentation des animaux dans l'entreprise, etc. Les vaches réformées rapportent 400 euro, les veaux rapportent 137 euro, la prime MTR (prime de la UE) est de 400 euro par hectare et la prime biologique est de 120 euro pour le trèfle et de 240 euro pour la culture de fourrage grossier annuel.



Les frais fixes sont estimés à 8000 euro par an.

L'investissement dans l'immobilier est estimé à 600000 euro, amorti sur 25 ans et un intérêt est calculé sur la moitié du montant, supposant qu'il est déjà amorti à moitié.

L'investissement dans la mécanisation non fourragère est estimé à 250000 euro, amorti sur 10 ans et un intérêt est calculé sur la moitié du montant, supposant qu'il est déjà amorti à moitié.

Le prix de revient est calculé par kg ds pour le fourrage, où est inclus le coût du terrain et les coûts des semences et de culture, mais dont est exclu le travail de :

Trèfle frais	0,07 euro par kg ds
Prairie-trèfle ensilé	0,17 euro par kg ds
Foin naturel	0,10 euro par kg ds
Mais à couper	0,15 euro par kg ds
Ensilage de grains	0,15 euro par kg ds
CCM	0,225 euro par kg ds

Le peu de fourrage concentré nécessaire à corriger l'apport est calculé conformément au prix du marché à 0,45 euro par kg.

On compte 2000 euro de capital en circulation par vache

75 euro de soins de santé par animal et 200 euro pour les autres frais de bétail.

On présume une perte de 5% par an.



2. Calcul du prix de revient

Les prix sont donnés en Euro par 100 litres de lait avec 4 % de graisse et 3,4 % de protéines, hors TVA

Frais fixes

Frais fixes généraux	1,90
Bâtiments et mécanisation non fourragère	12,86

Coût variables

Fourrage grossier	14,21
Fourrage concentré	4,50
Intérêts capital en circulation	1,14
Santé des animaux	1,07
Autres frais de bétail	2,86

Correction avec les revenus ne venant pas du lait -8,43

Cout de revient hors travail 30,11

Coût du travail 14,41

Prix de revient, coût du travail inclus 44,52